Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur la demande formulée par la **SCA « Les Vignerons du Pays d' Ensérune »,** dont le siège social est situé 235 avenue Jean Jaurès à 34370 MARAUSSAN, en vue d'obtenir l'enregistrement relatif à **la mise en conformité et au traitement des effluents de la cave coopérative vinicole exploitée 15 avenue de la Gare à 34440 NISSAN Lez ENSERUNE,** relevant de la rubrique n° **2251** (préparation ou conditionnement de vin, capacité de production annuelle supérieure ou égale à 20 000 hl par an) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Cette demande d'enregistrement sera soumise à une **consultation du public,** d'une durée de quatre semaines**, du lundi 30 mai 2016 au vendredi 24 juin 2016 inclus.**

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier ainsi qu'un registre de consultation seront déposés à la **mairie de NISSAN Lez ENSERUNE**, commune d'implantation de l'installation, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h; le jeudi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.).

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner si elles le souhaitent leurs observations sur le registre, ou les adresser par écrit au Préfet, **avant la fin du délai de consultation**, à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Hérault
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement
34 place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

La commune comprise dans le périmètre de la consultation est : **NISSAN Lez ENSERUNE.**

A l'issue du délai imparti pour l'instruction de la demande, la décision relative à cette demande d'enregistrement sera prise par le Préfet de l'Hérault. L'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

LES VIGNERONS
DU PAYS D'ENSERUNE

Préfecture de l'Hérault
Bureau de l'Environnement
34 Place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier Cedex 2

Maraussan, le 12 janvier 2016

LETTRE DE DEMANDE

Objet : Demande d'enregistrement, installation classée, Commune de Nissan Lez Ensérune

Monsieur le Préfet,

Nous avons un projet de curage et épandage agricole des boues du bassin d'évaporation, et souhaitons mettre notre cave en conformité avec la règlementation sur les installations classées.

En application de la règlementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement, articles R511-9 et suivants),

Je soussigné M. Jean-Bernard ABASSIE, Président de la SCA Les Vignerons du Pays d'Ensérune, ai l'honneur de solliciter l'enregistrement.

Nos activités sont : production et stockage de vins (réception de vendange, vinification, assemblage et élevage des vins, stockage, livraisons de vins en vrac).

Notre capacité de production à terme sera de 100 000 hl de vins par an.

Rubrique principale de la nomenclature des installations classées : n° 2251 – préparation et conditionnement des vins -, capacité de production supérieure à 20 000 hl par an, régime de l'enregistrement.

Emplacement de l'installation : 15 Avenue de la Gare 34440 Nissan Lez Ensérune
Adresse du siège social : 235 Avenue Jean Jaurès 34370 Maraussan

Le descriptif détaillé du projet se trouve dans le dossier joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Président
Jean-Bernard ABASSIE

Société Coopérative Agricole **Les Vignerons du Pays d'Ensérune** 235, Avenue Jean Jaurès, BP 19 34370 MARAUSSAN
Tél. : 04 67 90 09 80 - Fax : 04 67 90 09 55
SIRET : 305 744 897 00035 - CODE NAF : 1102B